



# LA VIGIE

JOURNAL DE DÉMOCRATIE SOCIALE

DES ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON

ABONNEMENTS:

Saint-Pierre. — un an.... 9 fr. 00  
Union postale. — un an.... 12 fr. 00

Directeur : Alph. POIRIER-BOTTREAU.

INSERTIONS:

Une à six lignes. .... 3 fr. 00  
Réclames. .... 0 fr. 50  
Faits divers. .... 1 fr. 00

**Louis Légasse**  
ET LE SOCIALISME

« Dans le volumineux courrier quotidien qui appartenait à l'*Action*, tous les matins, les revendications du prolétariat, nous avons trouvé, le jour de Noël, la touchante lettre de M. Louis Légasse plaident la cause des mortiers malheureux et des ouvriers sans travail.

« Dès le reçu de cette lettre, nous avons tenu à interviewer nous-même le Délégué des îles St-Pierre et Miquelon.

« M. L. Légasse est âgé de 34 ans. Nul mieux que lui n'était désigné pour prendre en main la cause prolétarienne. Il est en effet, lui-même fils et petit-fils de pêcheurs, arrière petit-fils de marins et, par les deuils de toute sa famille, aussi bien que par les labours de toute une vie, il est passionnément attaché à la cause des pêcheurs de Terre-Neuve » ....

Ainsi commençait l'article sensationnel

« Les prolétiars de la Mer. »

que mon éminent confrère, M. Henry Bérenger, directeur de l'*Action*, écrivait le mercredi 28 Décembre 1904.

M. Bérenger est un de nos socialistes les plus avancés.

Et son journal porte en manchettes :

*l'Action*

*Socialiste, Anticlérical.*

M. Louis Légasse est un capitaliste.

Et ses idées, aussi bien que ses opinions politiques ne peuvent concorder, ni avec les idées de M. Bérenger, ni avec la politique du journal *l'Action*.

Nais, lorsqu'il s'agit de secourir les pauvres, de donner du pain à ceux qui crèvent de misère, de l'espoir quand même aux désespérés et un peu de réconfort aux malchanceux, il n'y a pas d'idées personnelles qui tiennent, plus de politique de façade qui y fasse, toutes les vaillantes volontés, tous les vrais bons coeurs s'unissent fraternellement et doivent s'unir. Et c'est encore bien là, je crois, le meilleur socialisme, du moins le seul *maintenant* possible et probablement aussi le seul durable....

Et ce fut, je vous assure, dans le grand salon de *Terminus*, une scène bien touchante celle-là... M. Bérenger socialiste donnant une poignée de main à M. Louis Légasse et lui disant : « Nous ne pensons pas toujours pareil, mais puisque vous plaidez la cause prolétarienne, je viens vers vous. »

M. L. Légasse, visiblement ému de ces paroles, serra de nouveau la main du journaliste et lui répondit avec un franc sourire : — « Nous ne pensons pas toujours pareil, c'est vrai, mais du moment qu'il s'agit de mes chers marins et de mes chers ouvriers, je suis socialiste autant que vous. Et je vous remercie de la démarche que vous voulez bien faire aujourd'hui vers le jeune délégué de St-Pierre. Maintenant, causons.... »

Moi-même, j'assistais à cette intéressante interview qui dura plus d'une heure.

Voilà, simple et brève, toute la vérité au sujet de l'article de l'*Action*.

Quelques uns, bien maladroits, ont pris prétexte de cet article pour affirmer, la veille des élections municipales, que Louis Légasse était un franc-maçon!!!

Vraiment — car c'est trop drôle — ça ne vaut pas la peine d'être réfuté.

Et ceux-là qui ont fait *anonymement* — puisque c'est la mode ici — cette affirmation calomnieuse, savent-ils bien, au juste, ce que c'est qu'un franc-maçon... savent-ils ce qu'est Louis Légasse... et surtout, pourraient-ils nous dire ce qu'ils entendent par *socialisme*???

Je ne le crois pas.

Ils sont incapables — je les mets au défi — ils sont incapables de traiter sérieusement une question de politique générale. Une fois sortis de leur politique de clocher, de leurs racontars de concierge, ils bafouillent....

Ils s'imaginent que pour faire un semblant de journal, il suffit d'insulter les faibles et de diffamer les absents.

Erreur, cruelle erreur ! ...

Qu'ils prennent garde ! Un journal est une arme à double tranchant... toujours dangereuse surtout pour les maladroits qui ne savent pas la manier... Nos dernières élections municipales en sont une preuve assez convaincante.

Les enfants ne jouent pas avec le feu, ... Et certaines gens, peut-être pas méchantes au fond, mais tout de même par trop ignorantes du journalisme, ne devraient pas jouer avec un journal... Ils rendent de trop mauvais services à leurs amis... »

Et ces gens là, ces mêmes gens qui ne devraient pas jouer avec un journal... se disent fièrement socialistes.

C'est à pouffer de rire... .

Mais, que diable ont-ils fait pour être socialistes ?? ?

Suffit pas de le dire !

Et Louis Légasse qu'on traite d'accapareur, ne serait-il pas plus *socialiste* que ces quelques blagueurs là ?

Aux lecteurs de juger et de répondre....

Alph. Poirier-Bottreau.

*À travers la Mode*

Le printemps nous sourit et nous salue par ses joyeux rayons de soleil. C'est « la saison » qui commence, et, chez les grands couturiers c'est la foule remuante des élégantes en quête de nouveauté. Ça et là quelques robes et chapeaux printaniers se montrent timidement.

C'est toujours le « costume tailleur » qui a le grand succès, il faut lui reconnaître sa commodité et sa grande élégance. Quoi de plus joli que cette longue veste Louis XV à la fois sobre et chic, tombant très bas sur la jupe, formant « tunique ». A ce propos, nous allons vers le retour à la robe princesse. En effet à ces longues jaquettes il ne manque que quelques centimètres de plus ou un volant et nous voici de nouveau à cette élégante robe. Mais elle ne convient bien qu'aux femmes très grandes.

Pour les femmes de taille moyenne nous voyons au contraire, la jaquette très courte, qui a un petit air Louis XVI des plus pimpants.

Le gilet est ouvert de différentes façons, en pointe, en carré, laissant apercevoir le haut du corsage.

Dans presque toutes les grandes maisons, il se fait des quantités de carricks soit en taffetas, en drap ou en soierie. Si ce vêtement est commode, il manque certainement de grâce. Je doute fort que les élégantes l'acceptent avec empressement, elles donneront leurs préférences, j'en suis sûre, aux délicieux mantelets et aux gracieuses petites mantes. Le carrick restera donc le vêtement peu ou pas habillé. Mais ne nous pressons pas pour le choix, attendons patiemment les premières créations printanières.

Mélaine

Paris, mars 1905.



## ANOMALIE

Nous avions, il y a encore deux ans, à l'Île-aux-Chiens et à St-Pierre, cinq médecins, dont trois militaires et deux civils.

Aujourd'hui, les deux civils nous restent.

Est-ce suffisant ?

— Peut-être ! Mais il appartient à l'Administration d'examiner la situation et d'étudier le fonctionnement provisoire du service médical avant de prendre des décisions définitives.

Il faut songer, en effet, que nous avons, à St-Pierre et à l'Île-aux-Chiens une population sédentaire de 7.000 âmes et qu'il y a, pendant la saison d'été, plus de 8.000 marins sur les Banes de Terre-Neuve.

Supposez une épidémie, et vous aurez un médecin immobilisé au lazaret, ne pouvant même pas assurer seul son service.

Quant au deuxième, il aura à sa charge l'hôpital, l'Île aux Chiens, les indigents et sa clientèle de ville...

Et s'il tombait malade, qui le remplacerait ?

On nous parle bien qu'un interne de France viendrait à St-Pierre, chaque année, passer six mois... comme dans une ville d'eau, quoi !

On nous parle encore du médecin de Miquelon.

L'hôpital, nous dit-on, serait placé sous la direction du Chef de Service de l'Intérieur qui en serait le Directeur, ou plutôt, l'Administrateur.

Parfait !... Mais le service médical, qui en serait chargé ? Les deux médecins qui nous restent, se remplaceraient-ils, réciproquement chaque année, à la direction de la santé, le tout, comme à chaque fête de l'Epiphanie, les rois changent.

Donc, ce que nous demandons à l'Administration, avant de prendre des mesures qui peuvent être bonnes en elles-mêmes mais qui peuvent également, si elles sont prises à la hâte, compromettre le service médical qui intéresse toute la population, c'est d'attendre, pendant quelques mois, les résultats que donnera le régime actuel.

Agir autrement serait compromettre à jamais toute réforme qui pourrait être recommandée nécessaire ou peut-être indispensable.

## SUPPRESSION DE L'OUVROIR

C'est accompli !

Les pauvres petites orphelines vivront comme elles pourront.

Les sœurs leur apprenaient à coudre, à broder, à repasser, leur donnaient enfin un métier.

Demain, ces pauvres enfants n'apprendront rien, ou plutôt, elles apprendront à courir les rues...

Nous sommes donc bien dans une époque de démolisseurs.

Qu'on prenne donc garde cependant que cet ouvoyer si légèrement supprimé ne doive, un jour plus ou moins lointain, être rétabli.

Il sera peut-être laïc ce jour là.

Laïc ou non, peu nous importe, pourvu que de petites malheureuses, dans l'intervalle, ne meurent ni de misère physique ni de souffrance morale.

Dans l'Action du samedi 11 mars 1905, nous lisons les quelques lignes suivantes que nous reproduisons aujourd'hui à titre de document.

C'est encore là une preuve ajoutée à tant d'autres preuves irréfutables que nous avons données au sujet des 20,000 francs de secours obtenus uniquement par notre sympathique et très actif délégué, M. Louis Légasse.

## Pour les Pêcheurs et Marins de Saint-Pierre et Miquelon

Avant de se séparer, la Chambre a rempli, non sans quelque parcimonie, le devoir républicain envers la petite colonie des îles Saint-Pierre et Miquelon, la plus éprouvée par les concessions nécessaires de l'accord franco-anglais.

Sur la demande de M. Pierre Baudin, rapporteur général du budget, vingt mille francs ont été accordés à M. Clémentel, ministre des Colonies, qui les demandait pour les pêcheurs et marins de ces îles, si terriblement éprouvés par les froids excessifs et l'absence de boîte en ces dernières années.

Les lecteurs de l'Action n'ont pas oublié que c'est notre journal qui, le premier, signala, en fin de décembre dernier, dans une série d'articles docu-

mentés, la situation navrante de ces îles, telle qu'elle nous fut dépeinte par leur très distingué et très actif délégué au Conseil Supérieur-des Colonies, M. Louis Légasse.

Le premier gain de cause obtenu par M. Légasse auprès du Parlement est le bienvenu, mais il est insuffisant. Il faut maintenant s'attacher à porter un remède décisif à la Misère de Terre-Neuve. Nous indiquerons incessamment ce qu'il convient de faire pour cela.

## LÉGASSE et ses adversaires politiques

Tout le monde connaît l'attitude arrogante et grasse de M. Henri, capitaine du "Pro-Patria" congédié par M. L. Légasse pour des raisons que nous ignorons.

Mais M. Henri, connaissant la loyauté de tous les membres de la maison Légasse, n'a pas hésité, pour obtenir un commandement d'une société de voiliers de Marseille, de faire appel au témoignage et à la recommandation de M. L. Légasse.

Lisez plutôt et jugez les hommes.

Télégramme de Marseille 45/2

Société Légasse Bayonne

Priez de donner renseignements sur Capitaine Henri qui se recommande de vous.

(signé) : « VOILIERS »

Copie de la lettre répondue

Bayonne, le 16 Février 1905.

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE VOILIERS

25, rue de Sylvabell.

MARSEILLE

Messieurs

Nous recevons votre dépêche ainsi conçue. Prière donner renseignements sur Capitaine J. Henri qui se recommande de vous. — Voiliers

Le capitaine Henri a commandé notre vapeur "Pro-Patria" pendant une année environ. C'est un excellent et intrépide marin et si vous l'engagez, il vous donnera satisfaction.

Veuillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

Signé : SM. LÉGASSE Neveu et Cie.

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE VOILIERS

Adresse Télégraphique

Voiliers-Marseille Marseille 17 Février 1905

Messieurs SM. Légasse Neveu et Cie.

BAYONNE

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 16 et nous donnant des renseignements sur le capitaine HENRI. Nous en avons pris bonne note.

Nous vous remercions sincèrement de votre obligeance et de notre côté, nous nous mettons entièrement à votre disposition pour un cas semblable.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Signé : L'Administrateur Délégué : L. BOSE.

## AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni jeudi en session extraordinaire.

Le maire a donné lecture des propositions faites par le Conseil de Fabrique au sujet de la construction de la nouvelle église, et de l'achat des terrains nécessaires.

A l'unanimité, le Conseil Municipal a accepté les propositions du Conseil de Fabrique.

Nous applaudissons à cette sage mesure qui, non seulement permettra de voir s'élever cette année l'église tant désirée par tous les St-Pierrois, mais encore fera rentrer la somme de 19,000 francs dans la caisse du Conseil Municipal.

L'abondance des matières ne nous permet pas de donner, aujourd'hui, un compte rendu plus détaillé.

## Ah ! ça ira ! Ça ira !

I sommes-nous, n'y sommes-nous pas ?

J'te crois qu'on y est ! Ohé ! les citoyens !

Hola les citoyennes ! Hisse le bonnet rouge !

En avant la carmagnole ! Ah ! ça ira !

Cá vous épate ? Et pourtant ça y est ! En plein Les pieds dans le plat ! Vive les pieds dans le plat !

Ouvre l'œil populo ! et vois ! La vérité en marche, la lumière en route, la liberté, l'émancipation, et des nèfles ! et encore des nèfles et surtout des poires ! ...

Ah ! les curés ! Ah ! les bonnes sœurs ! Faudrait qu'on les expulse ! (air connu, archi connu)

Et les patronages ! N'en faut plus ! Et des églises en construction, et du travail pour les ouvriers ! N'en faut plus ! que j'sous dis ! Vive la grève ....

La paix ! Le calme ! La liberté de conscience ?

— Réponse : Des blagues ! Qu'est-ce qu'il y a de vrai ? — Nous ! Le populo ? — une bonne bête !

Les socios, les purs ? — V'la les types épataints.

Ah ! ça ira ! ça ira ! Ohé ! les citoyens ! Holà ! les citoyennes !

Zut !

## EXPOSITION COLONIALE

de

## MARSEILLE

C'est avec le plus grand plaisir que nous publions la lettre suivante :

Comité Local

des îles

St-Pierre-Miquelon

Exposition Coloniale

Marseille 1903.

St-Pierre, le 13 Avril 1905.

A Monsieur le Directeur du journal « La Vigie »

Monsieur le Directeur,

Profitant de votre amabilité en ce qui concerne l'insertion d'articles et avis pour l'Exposition coloniale des îles St-Pierre et Miquelon à Marseille, je viens vous prier au nom du comité, de bien vouloir faire paraître dans votre prochain numéro l'avis suivant :

« Le comité local pour l'Exposition coloniale qui aura lieu à Marseille en 1903, à l'honneur d'informer le public, que le règlement général, et tous les renseignements concernant l'Exposition, ainsi que des demandes d'admissions pour les produits à exposer seront déposés au Secrétariat de la Chambre de Commerce, et au Secrétariat du Gouvernement, où les intéressés pourront en prendre connaissance. Le Président et tous les Membres du comité, se tiennent à la disposition du public, pour tous renseignements complémentaires. »

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, au nom du Comité local, mes remerciements anticipés.

Pour le Comité local

Le Secrétaire,

Paul Biraben.

## La République

La République, pour nous, c'est la France avec le souvenir de toutes ses victoires, l'amour de tous ses enfants, le respect de tous ses ennemis et de tous ses vaincus.... c'est le bonheur du peuple, la glorification du talent, l'ameur des hommes, la dévotion à la patrie, l'enthousiasme saint de la liberté. Qu'importent les obstacles ? En dépit de tout, le travail des générations se continue, et si nous ne devons pas arriver, d'autres commenceront leur course là où se sera terminée la nôtre.

Louis Blanc.  
historien et homme politique français  
1811 - 1822.



## Le nouveau Chef de la Douane

Par le dernier courrier sont arrivés M. Larquère comme Chef de la Douane et M. Vincent faisant fonction de vérificateur.

M. Larquère est un fonctionnaire bien connu de la population St-Pierraise. Il a fait ses débuts dans notre colonie et a laissé, parmi tous, au moment de son départ, voilà environ trois ans, les meilleurs souvenirs.

Aussi toute la population est heureuse de le voir revenir au milieu d'elle, avec un avancement mérité, pour prendre la direction du service le plus important de la colonie.

A M. Larquère, nous adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

M. Penneau, entrepreneur des travaux de l'église, est arrivé par le dernier courrier. Il compte terminer tous les gros ouvrages, ainsi que l'exige son contrat, avant la mauvaise saison.

## Double Départ

M. l'Abbé Frappart a obtenu un congé de convalescence de quelques mois. Il part, demain dimanche à bord du "Pro-Patria".

M. l'Abbé Bracq est appelé à Miquelon pour remplacer, par intérim, M. le Curé Oyhenart.

Par contre, M. Oyhenart doit venir, paraît-il, passer quelques mois à St-Pierre.

## NOUVELLES MARITIMES

### Mouvement du port de St-Pierre

#### Arrivées

Le Navire JUANITA (capitaine Blanchard) venant de Granville, avec 64 passagers et des marchandises.

La goélette anglaise W. SPENCER venant de Terre-Neuve avec provisions de pêche.

La goélette CORA et ALICE LATTE venant de Terre-Neuve avec provisions de pêche.

Le navire St-MICHEL (capitaine Provost) venant de St-Malo avec 46 passagers et des marchandises.

Le vapeur "PRO-PATRIA" venant de Halifax avec 20 passagers et des marchandises.

Radjah, heureux et décontenté, sourit sans trouver rien à lui répondre.

Cependant les enfants, qui s'étaient enfuis d'abord, effrayés par le cri de Moussang, revenaient attirés par une irrésistible curiosité, les plus courageux par le désir de secourir leurs camarades en danger.

A la vue du cadavre de l'Orang-outan, ce ne fut qu'un cri de triomphe ! — On s'approcha d'abord avec précaution, malgré l'immobilité de la bête : les dimensions de ce corps étaient effrayantes ! Puis chacun voulut voir les blessures et savoir comment le maouss avait été tué. Et un nouveau cri d'admiration s'éleva pour Radjah-Ari.

Comme Oua-Oua s'approchait à son tour avec des yeux écarquillés, Keron le poussa sur l'Orang.

— Voilà ton père ! lui dit-il méchamment.

Le nain recula effrayé ; son visage eut une contraction douloureuse. Il regarda Keron avec colère.

Moussang marchait, frémissant, sur le monstre et, du tronçon de son golok, qu'il avait ramassé, lui coupait le visage... se vengeant ainsi de sa peur, de son arme brisée, du succès de Radjah-Ari... Mais comme il allait frapper de nouveau, il rencontra le regard râilleur de son adversaire :

— Oui !... maintenant !... disait ce regard.

Il s'arrêta et baissa le front.

— Eh bien ! dit le Radjah, je dois te rendre cette justice : tu cours mieux que je ne croyais... et tu te sers bien de ton golok... contre les morts !...

Moussang, n'y tenant plus, eut un geste de rage et de menace, — et s'enfuit sous les huées de la bande entière, qui redévint alors la bande joyeuse.

Keron lui-même n'avait pas osé le suivre,

On coupait des rotangs dans le Lois, on fit des liens et des câbles, et, tous les enfants s'y attelant, avec des cris, des chants et des rires, le Roi de la forêt fut traîné au kampong.

## Départs pour le Banc

La goélette <i>Bayonnaise</i> (capitaine Amphitrite — <i>St-Martin</i> — <i>Marie Augustine</i> — <i>Marie L.</i> — <i>Pandora</i> —	Pichon Poulard Poirier Redman Girardin Bourgeois
--	--

## ÉCHOS DE PARTOUT

**Un voyage d'étude.** — M. Clémentel, ministre des Colonies, est invité à faire, aux vacances prochaines, un voyage en Extrême-Orient. Un tel voyage ayant un caractère officiel, serait le premier qu'entreprendrait dans nos possessions lointaines un membre du gouvernement.

**La poste par pigeons en mer.** — Notre grand confrère *Le Matin* fait savoir qu'il organise un concours de pigeons voyageurs sur l'Océan Atlantique

**La télégraphie sans fil.** — (*Du Figaro*) Deux postes de télégraphie sans fil d'Ouessant et de Porquerolles, installés il y a trois mois à peine, donnent déjà les meilleurs résultats.

L'Etat couvrira en peu de temps ses frais d'installation des postes de télégraphie sans fil, si ce moyen de communication continue, comme tout le fait p' évoir, à être utilisé.

Le succès est tel qu'on attend le vote du budget de la rue de Grenelle pour établir de nouveaux postes dans l'Atlantique et la Méditerranée.

**Congrès de médecins.** — Les médecins tiendront à Paris, pour la première fois, au mois de mai prochain, un congrès pour étudier les moyens à prendre en vue de réprimer l'exercice illégal de la médecine qui s'affirme, de jour en jour, plus audacieux. M. Brouardel, ancien doyen de la Faculté de médecine, doit présider ce congrès.

On cherchera surtout à délimiter — question fort délicate — le terrains qui sépare l'exercice de la médecine et de la pharmacie, pour que l'une ne puisse pas empiéter sur l'autre.

**La "Navale Française".** — La grande semaine aura lieu du 28 juillet au 6 août, et le Havre sera le quartier général de cette imposante manifestation nationale.

**La Manche en wagon.** — On se propose en Angleterre, de construire des navires aménagés pour "embarquer" le rapide, de manière à éviter tout transbordement.

**Le timbre à deux sous.** — M. Rouvier a annoncé officiellement que le gouvernement déposera avant Pâques, un projet de loi abaissant la taxe des lettres.

Le nain, sautillant, suivait le cortège en poussant de joyeux "oua-oua".

### III

#### PREMIÈRES NOCES DE SI-MANAP

Au sud de la rivière de Deli, sur la côte Nord-Est de Sumatra, en face de Pulo-Pinang, à travers une plage de sable blanc, qui semble, de la mer, par un curieux effet d'optique, former à l'ile la bordure d'un mur recrépit, la rivière de Bedagoué verse ses eaux dans le détroit de Malacca.

A quelques brasses de l'embouchure, un grahou malais, bâtant pavillon du Sultan de Deli, se balançait sur son ancre. C'est le bateau qui vient prendre le jeune Radjah bat'ak de Morbo, notre ami Ari.

Un sampon se détache du prahou, le cap sur la rivière, franchit la barre avec précaution et remonte le courant très doux à cet endroit, s'engageant sous les bangkas, les pala-tuviers, qui couvrent toute cette côte et dont l'ombre est déjà agréable, car le soleil commence à monter.

Puis le pays se découvre, mais reste plat ; la côte, basse sur une large étendue, présente de vastes lalangs à travers lesquels la rivière déroule ses meandres, coulant à pleins bords. A peine, de loin en loin, quelque paillette d'un colon indigène qui a défriché un coin de la jungle pour y faire une riziére et dont un bouquet de bannaniers ombrage la maison.

Le sampon passe sous un grand arbre, un kstanpan, qui marque le second de ces défrichements et a valu son nom au petit groupe d'habitations qui se dressent à son centre.

**Les pêcheries du French-Shore.** — (*de St-Jean de Terre-Neuve*). — Le Parlement ne se réunit que vers la fin d'avril. Ce retard résulte de la nécessité qu'il y a d'achever les négociations avec le gouvernement impérial relativement au règlement de la surveillance des pêcheries du French-Shore, selon l'accord intervenu, ces temps derniers, avec la France, puisque le Parlement aura adopter ce règlement comme loi.

## Dernière Heure

### A M. Léonce Dupont

Toute la population de St-Pierre sait que vous êtes un lâche.

Elle sait également que vous vous introduisez dans les maisons, pendant la nuit, comme vous l'avez fait dernièrement au gouvernement, pareil à un vulgaire détrousseur de barrière.

Je ne répondrai pas à vos inepties.

Vous me négligez, vous avez aussi négligé mes giffles.

Vous affectez de me mépriser, moi, je vous crache à la figure.

Louis LEFÈVRE.

P. S. — On n'envoie pas de témoins à un gifflé, on lui flanque son pied au derrière...

L. L.

## AVIS

**Le Docteur GALLAS** a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il donnera dorénavant ses consultations :

10 à St-Pierre, à son cabinet, rue Nielly les Lundi, Mercredi, et Vendredi, de 1 h. à 2 h. 1/2.

20 à l'île-aux-Chiens, à la maison du médecin les Mardi, Jeudi et Samedi, de 2 h. à 3 h.

## A VENDRE

de gré à gré, pour cause de départ au domicile de M. TROTOUX maison Noël Cormier.

Salle à manger — Chambre à coucher — Utensiles de cuisine — Carpette — Bureau — Berceuse en rotin — Voiture d'enfant — Lampe à suspension — Canapé — etc.

## ON DEMANDE

### Une femme de ménage

Pour diriger l'intérieur d'une ferme  
S'adresser au bureau du journal.

## UNE

personne très recommandable

demande à se placer

comme cuisinière

ou gouvernante

de maison

S'adresser au bureau du journal.

Imp de La "Vigie" Gérant A. - P. Bottreau

Tu sais, dit le plus âgé des deux mariniers qui est le Man tor (le contremaître), c'est aujourd'hui « le jour du bufile » à Bedagoué ! La pirogue du Kampong-Ketapan n'est plus là. Giro-Batou doit être à la fête.

Quel brave homme que ce Giro-Batou ! et quelle mystérieuse chose que la disparition de sa fille.

Mangana ? Oui. Je ne sais comment il a pu s'en consoler. Tout le pays l'a regrettée. Il est vrai qu'il a bien vieilli depuis... .

Il ne méritait pas son malheur.

La destinée est souvent étrange.

Oh !... Quand je pense que j'ai vu ce Si-Manap, dont les noces mettent tout le pays en émoi, simple boy d'un homme blanc, à Pinang !

C'est maintenant un grand seigneur !

Et c'est moi qui ai commencé sa fortune. Je lui ai fait acheter sur ses économies et j'ai commandé le premier prahou qui a fait les transports de Pinang à Larout, sur la côte de Malacca. Quatre ans après, il y avait cinq prahous et faisait le cabotage des deux côtes du Detroit, en relations avec tous les Radjahs, auxquels il rendait des services... C'est ainsi qu'il est devenu l'ami de Datou Loban...

Allons ! souque ferme ! nous approchons,

Bientôt, à un dernier tournant de la rivière, ils aperçoivent en effet le grand soukoun, l'arbre à pain, qui abrite la première paillette du kampong de Bedagoué. La vue des cocotiers, des arègues, des arequier, qui empanachent les rives, réjouit leurs yeux. Les bannaniers abondent aussi bien que les dourians et les mangas : on n'est plus en pays sauvage,

à suivre